Association Internationale des Anciens de l'Union européenne
Section France

INFO 40
Assemblée générale 2020 virtuelle

AIACE France 12, avenue d'Eylau 75116 PARIS

Téléphone : 01 47 55 82 29 Courriel : aiace.france@wanadoo.fr

Le mot de la présidente

Chères collègues, Chers collègues,

A l'heure où j'écris ces quelque lignes, notre Europe se remet doucement de la terrible pandémie.

Globalement nos délégués et bénévoles ont pu constater que vous n'avez pas été trop affectés par la situation sanitaire et nous nous en réjouissons.

Nous avons essayé d'être proches de vous et continuerons à l'être autant que ce sera nécessaire.

Ce bulletin est le premier du genre puisqu'il n'a comme seul objectif que de vous présenter les documents qui auraient dû être votés lors de notre Assemblée générale à Toulouse en mars.

Nos statuts nous contraignant à faire une adoption formelle de certains documents, tel est donc l'objet de cette INFO 40.

Vous trouverez donc ici le rapports d'activités, les différents documents budgétaires ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes.

Une fiche volante permettra à ceux qui le souhaitent de réagir.

Pour les autres , les documents seront adoptés selon le principe «qui ne dit mot, consent».

Encore une fois je vous souhaite au nom du Comité, des délégués et des bénévoles un bel été et vous remercie pour votre confiance.

Dominique Deshayes

L'ASSOCIATION

Les adhérents : Nous sommes actuellement près de 1 280 membres. La cotisation annuelle a été fixée à 45 € lors de la dernière assemblée générale.

Le Comité

Les Statuts d'AIACE France adoptés en mai 2015 prévoient que l'Association est administrée par un comité formé de 11 membres élus parmi les adhérents de l'Association, pour une durée de 3 ans. Le présent comité (2019-2022) a été élu lors de l'Assemblée générale du 29 mars 2019.

Les **membres du Comité** sont (par ordre alphabétique) : Jacques Babot, Marie-Claude Blin, Dominique Deshayes, René Guth, Anne Harris-Hennon, Bernard Loesel, Ambroise Perrin, Anne Ropers, Michèle Thozet, Danièle Tricot et Jacques Vonthron.

Présidente

Dominique Deshayes

Vice-président

René Guth

Secrétaire général
Jacques Babot

Trésorier
Bernard Loesel

Les **représentants au Conseil d'Administration de l'AIACE-Internationale** sont :
Titulaires : Dominique Deshayes et René Guth
Suppléants : Anne Harris et Jacques Babot

Le Secrétariat

Situé 12 avenue d'Eylau, 75116 Paris (Tél. 01 47 55 82 29), le secrétariat est assuré par Guénolée Legros.

Une permanence est assurée les lundis toute la journée et les mercredis matin. Les autres jours, un message peut être laissé sur le répondeur ou envoyé par mail à aiace.france@wanadoo.fr

Les mails et la boîte vocale sont vérifiés régulièrement par le secrétariat et toute l'équipe du Bureau. Les cas urgents sont toujours traités en priorité.

Les délégués régionaux

Outre son secrétariat, l'AIACE-France est organisée en entités régionales, destinées à assurer un contact de proximité avec les résidents de province. Les délégués assistent à toutes les réunions du comité.

Liste actualisée des délégués régionaux et responsables de secteurs

REGIONS	DELEGUES/RESPONSABLES
Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne	Bernadette REYNEBEAU Paulette SIEROTA Jean MEYER-ROUX
Bretagne, Manche	Marthe BOULVAIS Jean GUEGAN
Grand Est, Franche-Comté	René GUTH Eveline LANG Franco Zampogna
Ile de France, Hauts de France, DOM, TOM	Isabelle KARDACZ Marie-José DUPRAZ Anne ROPERS François JANVIER
Nouvelle Aquitaine	Anne HARRIS-HENNON Nicole RIVEILL Jacques HAÏK Francine PETITPIERRE
Occitanie	Kathleen VANDE WALLE
Pays de Loire, Centre-Val de Loire, Normandie	Jean-Pierre PETILLON
Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse	Michèle THOZET (également coordinatrice des bénévoles au niveau national) Brigitte SOUDIER (Coordinatrice des bénévoles en région PACA-Corse, et responsable de la mise à jour du Vademecum sur le site)

Le **site WEB** de l'AIACE-France est géré par Anne Ropers.

Le **Help Desk Informatique** (accès à My IntraComm, Staff Contact, RCAM en ligne etc ...) est assuré par Danièle Tricot.

ACTIVITES en 2019-2020

Le **Comité** s'est réuni 4 fois depuis la dernière Assemblée Générale : les 3 mai et 11 octobre 2019 et les 29-30 janvier et 26 mai 2020 (cette dernière réunion en vidéo conférence) ...
Les réunions du comité permettent de faire le point sur des sujets qui préoccupent nos adhérents. Nous recevons des comptes rendus de nos représentants dans divers instances, Conseil d'administration de l'AIACE Internationale, groupe technique AIACE/PMO .... ainsi que les rapports des délégués régionaux qui font remonter leurs expériences de terrain. Les participants dans divers séminaires (communication, webmasters ....) nous font également rapport de leurs activités. Les comptes rendus détaillés des réunions du comité sont disponibles sur le site web dans le coin des adhérents et les articles sur la participation dans d'autres instances sont publiés régulièrement dans notre bulletin INFO. Un Flash-Info est rédigé après chaque réunion et distribué à tous les adhérents ayant une adresse mail. S'il y a des questions à régler par le comité entre les réunions, la consultation se fait par courriel.

Le **Bureau** se réunit avant chaque réunion du comité et assemblée et les membres sont en contact permanent par courriel.

En mai et octobre 2019 vos représentants ont participé à des réunions du **Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale** à Lisbonne, lors des Assises, et à Bruxelles**. L'**AIACE-France est toujours représentée au Groupe Technique qui précède ces réunions. Ces rencontres offrent un forum très utile pour nos représentants pour dialoguer avec les administrations des différentes institutions et soulever directement les diverses questions qui préoccupent nos membres

LES LOCAUX DE L'ASSOCIATION

Malgré de nombreuses interventions à divers niveaux, nous n'avons toujours pas réussi à trouver une solution satisfaisante pour nos locaux. Il est prévu que lors du déménagement des bureaux de la Commission et du Parlement européen des locaux soient réservés à notre usage mais nous n'avons pas de précisions quant à la date ni l'adresse.

LES COTISATIONS

Pratiquement tous nos adhérents ont accepté le système de prélèvement automatique, ce qui devrait réduire considérablement le travail du secrétariat et facilité celui du Trésorier.

RCAM

Les discussions entre le PMO et les **hôpitaux de Paris** (APHP) pour essayer de régler le problème de refus par ces derniers d'accepter les prises en charge émises par ISPRA avancent lentement. Nous avons soulevé cette question régulièrement dans nos rencontres avec le PMO. En attendant une résolution satisfaisante de ce problème, le PMO a introduit un système «ad hoc » qui consiste à basculer toute demande de prise en charge pour ces hôpitaux vers le Bureau Liquidateur de Bruxelles, dont les prises en charges sont apparemment mieux considérées. Une alternative est de demander une avance sur les frais d'hospitalisation.

Une révision compréhensive des **DGE** (Dispositions Générales d'Exécution) pour les remboursements de frais médicaux est en cours au niveau des Institutions. L'AIACE-Internationale participe aux travaux et avons soumis nos propositions au groupe de travail dans lequel nous sommes représentés (Dominique Deshayes).

CARTES D'ADHERENTS

A l'instar de quelques autres sections d'AIACE, nous avons décidé de proposer une carte plastifiée à nos adhérents contenant les informations essentielles sur notre appartenance non seulement à l'association, mais aussi, au dos, au RCAM, avec les numéros de contact du bureau liquidateur d'ISPRA pour les prises en charge par exemple. L'initiative a été très appréciée par nos adhérents et facilitent nos relations avec les hôpitaux et cliniques. Près de 900 cartes ont déjà été distribuées à ceux et celles qui en ont fait la demande. D'autres distributions auront lieu au fur et à mesure du nombre de demandes, l'imprimeur nous imposant un nombre minimum.

FISCALITE

- **Les prélèvements sociaux (PSF/CSG et autres)**

Nos collègues Marie-Claude Blin et Jacques Babot suivent ce dossier pour le comité, en collaboration avec un certain nombre de collègues intéressés. Une liste des personnes concernées est tenue informée de tout fait nouveau. Des informations sont aussi postées sur notre site.

- **Taxe d'habitation**

Sauf pour quelques cas de personnes ayant des ressources réellement très

faibles, nos consignes restent que nous sommes tenus de payer la taxe d'habitation tant que nos revenus excèdent les plafonds fixés par le Gouvernement. Si l'on veut une exonération, il faut déclarer le niveau de ses revenus. Notre position résulte des conseils de l'avocat de la Commission et de la jurisprudence en la matière.

BREXIT

Nous avons distribué des informations ponctuelles à ceux qui ont fait la demande. La liste des adhérents concernés s'est encore allongée à la suite de l'adhésion d'un certain nombre de nouveaux collègues britanniques. L'AIACE-Internationale suit le dossier de près également.

COMMUNICATION

- **Site Web**

Anne Ropers, membre du comité, est responsable du site Web. Le site est régulièrement mis à jour et contient nombre d'informations utiles. Toute information, qui n'est pas considérée comme publique (annuaire, comptes rendus de réunions...), se trouve dans la rubrique « coin des adhérents » avec un accès utilisant un mot de passe.

- **INFO et VOX**

Nous continuons à éditer un bulletin semestriel, l'INFO. Nous manquons toujours de contributions de nos membres et nous lançons à nouveau un appel pour des articles sur tout sujet qui pourrait intéresser les lecteurs. Nous contribuons aussi en tant que section à VOX, le bulletin de l'AIACE-Internationale, qui est distribué à tous les pensionnés. Nous rappelons que tout membre peut aussi y apporter sa contribution.

- **Flash Info**

Après chaque réunion du comité, un Flash Info est envoyé, reprenant les points essentiels discutés au Comité.

- **Annuaire**

Un nouvel annuaire a été distribué fin 2019. Dans ce document on trouve la liste des adhérents de l'AIACE-France par ordre alphabétique et par région et département, avec la mention de l'institution d'origine. Les noms des membres du comité, du bureau, des délégués régionaux et responsables de secteurs ainsi que les coordonnées du «helpdesk » informatique sont tous indiqués dans les pages d'introduction .

ACTIVITES DES REGIONS

- **Actions sociales**

Les actions sociales constituent un domaine important de notre activité associative pour lesquelles nous avons des obligations selon les accords signés par l'AIACE-Internationale avec les Institutions. Les deux régions avec le plus grand nombre d'adhérents, PACA, précurseur en ce domaine, et l'Ile-de-France, sont particulièrement actives. Les autres régions développent également un réseau très actif de bénévoles. Michèle Thozet, Déléguée de la Région PACA Corse est la coordinatrice des bénévoles au niveau national.

Des bénévoles prennent contact régulièrement avec les adhérents, par téléphone. Ils se réunissent pour faire le point sur la situation. Si celle-ci l'exige, ils prennent les mesures nécessaires, comme l'appel à des assistantes sociales, la consultation de spécialistes ou tous actes qui nécessitent une intervention d'urgence.

- **Convivialité**

Les délégués régionaux organisent chaque année une ou plusieurs rencontres, excursions ou sorties communes entre les membres qui le souhaitent. C'est l'occasion de se revoir et de prendre des nouvelles tant personnelles que sur nos intérêts communs. Ces activités ne sont pas réservées aux seuls adhérents de la région concernée, tous les adhérents y sont conviés. Les annonces sont faites sur le site et via votre délégué.

Des comptes rendus détaillés de ces sorties et événements en 2019/2020 sont relatés dans l'INFO. En voici un résumé succinct préparé par les délégués régionaux.

Auvergne- Bourgogne - Rhône-Alpes (Bernadette Reynebeau)

Bernadette Reynebeau remplace depuis mars 2019 Paulette Sierota, qui avait assumé cette fonction pendant plus de 7 ans.
Ce territoire, aussi étendu que 3,3 fois la Belgique (clin d'œil au Grand Est élargi) compte près d'une centaine d'adhérents dont certains résident dans un habitat très dispersé, souvent montagneux, parfois difficile d'accès et ceci pour 3 bénévoles!

Bénévolat

Outre les interrogations liées aux assurances CIGNA, il y a les questions liées aux problèmes techniques et pratiques avec SYSPER (certificats de vie) et le RCAM, notamment autorisations préalables et usage des formulaires d'une manière générale. Certains adhérents n'ont pas de famille proche et éprouvent de sérieuses difficultés à trouver une personne connaissant l'informatique et disposée à apprendre notre système de caisse de maladie.

Activités conviviales

Une sortie au cœur du Périgord avait été organisée pour fin septembre 2019. Faute d'un nombre suffisant de participants, elle a été annulée. Toutefois, ce

fut l'occasion d'échanges chaleureux par téléphone et courriels. D'autre part, des entretiens téléphoniques ont lieu régulièrement avec des membres plus fragiles de notre association.

Europe

Dans le cadre de la préparation élections européennes en mai 2019, plusieurs membres, (dont ceux de Team Europe) ont sensibilisé nos concitoyens à travers des conférences, animation de débats, contacts avec les élus locaux et distribution de dépliants. (voir INFO de juin 2019)

Jean-Meyer Roux a monté une association Citoyenneté Ardèche-Europe avec deux axes: citoyenneté européenne et Europe. L'idée est de donner un lieu d'échanges aux habitants des zones plus rurales qui rencontrent plus de difficultés à s'informer sur l'Europe. Dans cette perspective il a invité Alain Dumort, chef de la Représentation de la Commission européenne à Marseille, à donner une conférence sur les priorités politiques de la nouvelle Commission. Jean a également monté quelques présentations dans le cadre du programme «Back to School».

Bretagne (Marthe Boulvais)

La région Bretagne a accueilli 8 nouveaux adhérents.

La Normandie n'ayant pas de remplaçant délégué, nous avons accepté de prendre en charge un de ses départements, la Manche.

Nos rares interventions auprès des adhérents se résument pour la plupart par l'envoi de formulaires médicaux à des collègues qui n'utilisent pas le matériel informatique. Une jolie promenade sur la rivière Odet et la visite de la ville de Quimper a rassemblé une douzaine de personnes.

Grand Est (René Guth)

Interventions

- IT: EU-LOGIN et pertes multiples de password : trois adhérents. Un dans le 57 et les deux autres dans le 67 dont une création de password.
- Eligibilité à la complémentarité. Deux cas conseillés. L'un dans le 57, l'autre dans le 67.
- Exonération CSG. Application directe par les banques (Crédit Mutuel et Caisse d'Epargne). Deux cas. Réglé. Les deux dans le 67.
- En attente d'une réaction du PMO pour engager les pourparlers avec une clinique strasbourgeoise potentiellement intéressée par les programmes de dépistage
- Une question sur l'organisation de la DEL concernant le libre choix de la personne de contact.
- Une demande de clarification quant au transfert de l'assurance hospitalisation/accidents

Représentations aux décès de membres

(Activité nouvelle mais durable, je le crains)

- Contact téléphonique ex-post (pas été prévenu) après décès d'un membre actif dans le 51
- Représentation de la DEL à un décès récent dans le 57

- Représentation de l'AIACE-F au culte de mémoire de notre ex-président (28/2/20), François Muller décédé le 19 janvier.

Sortie annuelle d'octobre

- Thèmes, les 70 ans du Conseil de l'Europe et la rencontre des deux AIACE.

Gros succès en participants (47) avec représentation de l'AIACE-INT et de son Président.

Plantation en commun d'un chêne sur la pelouse devant le Palais de l'Europe avec les officiels du Conseil de l'Europe, quelques RP et les représentants de la Ville.

ET LE MEILLEUR POUR LA FIN, STRUCTURATION DE LA DELEGATION

Jusqu'à la dernière assemblée Générale, je me trouvais aussi solitaire que Lucky Luke sur ce grand territoire !

Depuis cet été, je peux compter sur l'aide efficace de Franco Zampogna et de Danielle Tricot pour les questions IT sur le versant ouest des Vosges et sur l'appui d'Eveline Lang du côté alsacien. Meilleur équilibre géographique et proximité renforcée au profit des adhérents.

Si j'ajoute la possibilité de mobiliser le trésorier sur le territoire lorrain et Ambroise Perrin pour des prestations de communications ponctuelles Strasbourg, je me sens beaucoup moins seul, ce qui était un de mes objectifs de départ.

Reste maintenant à développer le travail en réseau.

Ile-de-France (Isabelle Kardacz)

Activités sociales

La région Ile-de-France/Hauts-de-France/Départements et régions d'Outre-mer (DROM) compte en février 2020, 249 adhérents à l'AIACE pour l'Ile-de-France, 26 adhérents pour les Hauts-de-France et 4 adhérents pour les DROM, soit un total de 279. Les bénévoles qui résident, principalement, en région parisienne, sont au nombre de 13. Des personnes de contact dans les départements des Hauts-de-France ont été désignés, comme relais au cas où un membre de l'AIACE rencontrerait des difficultés particulières.

L'équipe de coordination, mise en place en février 2019, a réparti les tâches sociales, administratives et conviviales de la manière suivante :

Marie-José Dupraz est chargée notamment, des relations avec le RCAM, le PMO pour le suivi des questions posées par les adhérents et/ou les bénévoles. Elle poursuit également la coordination de l'un des deux groupes de lecture à Paris et du cercle des balades parisiennes.

Anne Ropers, responsable de notre site web, poursuit son activité de suivi des fichiers de notre délégation et de l'envoi des mails à ceux qui en disposent.

François Janvier est le trésorier de notre délégation.

Isabelle Kardacz, assume, en tant que déléguée régionale, les tâches de coordination des bénévoles, de recherche de nouveaux bénévoles, d'accueil des nouveaux adhérents, de coordination des activités culturelles et conviviales.

Ces quatre co-équipiers assurent également les fonctions de bénévoles pour Paris et sa proche banlieue (entraide, visites à la demande, aide aux

démarches vis-à-vis du RCAM.

Interventions en faveur des retraités

La moyenne des interventions se situe globalement autour d'un problème à résoudre par semaine par l'un ou l'autre des bénévoles et par la déléguée et ce tout au long de l'année, y compris durant les mois d'été. Les questions posées portent principalement sur les prises en charge hospitalières (que les bénévoles effectuent pour les membres qui le souhaitent), les règles de remboursement par le RCAM (par exemple pour une opération de la cataracte), les maisons de retraite et le taux de prise en charge par le RCAM, les questions liées à la tutelle (y inclus pour un cas, la participation de Marie-José Dupraz à l'audience du tribunal), la médecine préventive et jusqu'en décembre 2019, les questions sur la CSG... Les problèmes se résolvent par téléphone ou par email.

Certains adhérents ont aussi besoin des bénévoles pour remplir leurs demandes de remboursements de frais médicaux. Les bénévoles se déplacent dès lors au domicile de ces adhérents pour leur porter assistance.

En 2019, nous avons eu à gérer un certain nombre de problèmes notamment les prises en charge du RCAM, refusées par les hôpitaux parisiens qu'ils dépendent de l'APHP ou non.

Marie-José Dupraz suit ces questions avec beaucoup de courage et de ténacité. Dans ce contexte, un appel à tous les adhérents de notre délégation a été lancé. Les réponses au sondage ont été analysées et présentées à la réunion du comité de l'AIACE-France de la fin du mois de janvier 2020. Des actions ont été entamées, à l'initiative de la délégation d'Ile-de-France pour amener les autorités françaises à se saisir du problème de la non-reconnaissance du RCAM. D'autres actons ont également été lancées auprès de députés français et européen.

Information des membres

Une lettre de bienvenue est envoyée par la déléguée à tout nouvel adhérent. La copie de cette lettre est adressée au bénévole référent en région parisienne.

Une lettre d'information trimestrielle est envoyée par email et par courrier postal aux adhérents de toute la région. Il y a 44 adhérents sans adresse mail.

Les invitations aux activités conviviales (escapades, visites de musées...) sont envoyées par email et par courrier postal à tous les adhérents.

Coordination des bénévoles

Au cas par cas, la déléguée entre en contact avec les bénévoles de la région parisienne pour signaler certains problèmes rencontrés.

Par ailleurs, la lettre d'information trimestrielle leur est adressée, comme à tous les adhérents de la région.

Un déjeuner des bénévoles de la région Ile-de-France et des nouveaux adhérents de l'année 2019 a eu lieu le 4 février 2020 et a réuni 18 personnes. Il a été animé par Christine Verger, Vice-présidence de l'Institut Delors à Paris, invitée pour le débat. Une discussion très constructive s'est déroulée autour des projets de l'Institut Delors pour 2020 et de l'avenir de l'Europe. Les autres sujets d'intérêt ont été le RCAM et en particulier, les problèmes de prises en charge en cas d'hospitalisation, la médecine préventive et les

questions liées à l'imbroglio des systèmes d'assurance complémentaire (ALLIANZ vs CIGNA)... Des problèmes récurrents qui sont régulièrement adressés à la hiérarchie de l'AIACE-France.

Activités conviviales

Escapades : Deux escapades d'une journée ont été organisées par la déléguée. En liaison avec la région hôte : Metz le 13 juin avec 28 participants ; Arras le 7 novembre avec 20 participants. La journée à Arras avait aussi pour but de resserrer les liens entre IdF et HdF, et de trouver sinon un ou plusieurs bénévoles, du moins des personnes de contact pour chacun des départements des HdF, ce qui a été fait.

Groupes de lecture : Nous en avons deux, qui se réunissent mensuellement chez l'un des participants.

Un groupe, coordonné par Odile Quintin, où l'on discute d'un livre choisi d'avance et que tous les participants ont lu ; hormis en juillet et en août, ce groupe d'une dizaine de personnes s'est réuni chaque mois pour discuter, souvent de façon animée, un livre d'un auteur, en principe, Européen. Principe non rigide, puisque pour février 2020, a été choisi « Neige » d'Orhan Pamuk.

Un groupe, coordonné par Marie-José Dupraz, où chacun présente un livre qui lui a plu et le propose en prêt aux autres membres du groupe. L'objectif est de renouveler nos idées de lecture et de permettre la circulation des livres. Tout cela dans une atmosphère très conviviale...

Cercle des balades parisiennes :

Une fois par mois (sauf en juillet et en août), Marie-José Dupraz, aidée d'une autre participante, propose une promenade dans un quartier de Paris.

Janvier 2019 la nouvelle Athènes, Février les Gobelins, Mars Belleville République, Avril Les passages couverts, Mai Ile Seguin, la Seine à l'ouest de Paris, Juin Bagatelle, visite guidée, Septembre Parc Montsouris, Octobre Les villas d'Auteuil, Novembre Les Buttes Chaumont (sous une pluie battante !), Janvier 2020 Ternes, le parc Monceau, Février Le quartier Saint-Germain-des-Prés.

Visite d'un musée à Paris : visite du musée Nissim de Camondo, organisée par Isabelle Kardacz, le 24 mai 2019 (14 participants). Cette visite a été suivie d'un déjeuner très convivial dans un restaurant libanais de la Plaine Monceau.

Nouvelle Aquitaine (Jacques Babot)

Bénévolat

L'activité bénévolat est bien sûr la principale activité de la région Nouvelle Aquitaine.

Nous sommes actuellement 4 bénévoles pour 131 membres pour une région couvrant 12 départements et 84 061 km2. Les demandes sont très diverses et couvrent entre autres les réponses aux appels et courriers, les visites à domicile, l'aide informatique, l'intervention auprès d'hôpitaux... Essentiellement liées aux problèmes de maladies, mais aussi concernant la fiscalité et même les cautions financières liées aux pensions versées par les institutions Européennes, organismes extérieurs à la France...

Activités conviviales
Pour 2019, il n'y a pas eu d'activité sociale notable excepté une réunion organisée entre les bénévoles de Nouvelle Aquitaine pour essayer de trouver un remplaçant à Jacques Babot qui assure maintenant les fonctions de secrétaire général.
Nous espérons d'avantage d'activités cette année 2020 avec peut-être une extension aux régions limitrophes de la Nouvelle Aquitaine.

Communication
Francine Petitpierre gère la liste des adhérents de la Région indiquant les bénévoles « responsables » par secteur.
Jacques Haik et Anne Harris gèrent la liste régionale de diffusion.

Difficultés rencontrées
Les difficultés rencontrées sont systématiquement liées aux membres non informatisés qui en général sont des personnes âgées, voire très âgées et complètement dépassées par la "complexité" du fonctionnement du RCAM. A noter que dans la partie sud de la région, la desserte (transports en commun) étant très faible, les déplacements très difficiles, nos adhérents ont recourt à des soins à domicile. La prise en charge est quelquefois refusée et toujours complexe à mettre en place.

Occitanie (Kathleen Vande Walle)

L'Occitanie, sous la responsabilité de Kathleen Vande Walle, aidée par le bénévole Georges Clet a eu le plaisir, en 2019, d'accueillir 9 nouveaux adhérents qui se sont installés sans problèmes majeurs et donc qui n'ont pas nécessité d'aide particulière. Quelques adhérents ont eu besoin d'assistance en ce qui concerne les frais médicaux, les relations avec le RCAM, les prises en charge, ainsi que divers renseignements liés à notre système de remboursement et aux assurances complémentaires. Une aide particulière a été fournie à une adhérente par Georges Clet pour ses formulaires de remboursement de frais de maladie. Quelques collègues ont eu besoin d'aide pour les documents à fournir pour les PSF. La taxe d'habitation a suscité plusieurs questions. Une aide informatique a été apportée par Georges Clet à une adhérente. Des messages et appels téléphoniques ont été envoyés aux collègues qui étaient susceptibles d'avoir été impactés par les intempéries du 24 octobre. De manière régulière des articles de presse, principalement ciblés sur les affaires européennes, sont envoyés aux adhérents et sont bien appréciés dans l'ensemble. De même toute information administrative susceptible d'intéresser les collègues est relayée. Une conférence suivie d'un déjeuner et d'une visite guidée à l'Abbaye de Valmagne a réuni près d'une trentaine de personnes en octobre et a été hautement appréciée par les participants

PACA – Corse (Michèle Thozet et Brigitte Soudier)

Organisation régionale du bénévolat
Le nombre d'adhérents de la région a été de 305 sur la période (auxquels il

faut ajouter un certain nombre de «contacts» non-adhérents, conjoints p. ex.). Le nombre de bénévoles est de 29 sous couvert d'un coordinateur départemental et d'une coordinatrice régionale.
Le ratio entre le nombre de bénévoles et celui des adhérents est globalement de 1 pour 10 sur la région, mais de 1 pour 14 dans le Var et de 1 pour 13 dans les Alpes-Maritimes.
Toutefois, ni le nombre d'interventions, ni le ratio ne sont des indicateurs efficaces et justes de l'implication de chaque bénévole car, pour la grande majorité des adhérents, un soutien effectif n'est ni nécessaire ni même souhaité. En revanche, il est indispensable qu'un bénévole, voire plusieurs, soit disponible lorsque l'aide devient cruciale. Le plus souvent cette assistance se limite à fournir des informations détaillées, ou à intervenir auprès du RCAM pour débloquer un dossier de remboursement, sinon à le constituer. Plus rarement, mais c'est là que l'effort du bénévole est important, il faut fournir à l'adhérent surtout s'il est isolé (ou à son conjoint) une écoute, un appui, voire un accompagnement dans ses démarches lorsqu'un accident, un décès, ou une maladie grave ou invalidante se produit.
L'action menée par Michèle Thozet consistant à inviter les nouveaux venus au déjeuner hebdomadaire qui se tient à Nice, dans le but de recruter de nouveaux bénévoles s'est poursuivie, par une prise de contact personnalisée. En outre, une réunion de recrutement s'est tenue à Nice en juin 2019 regroupant les nouveaux pensionnés de la région. Ces démarches ont conduit à l'engagement d'un nouveau bénévole pour le 06 et une autre pour les départements 04/05.
Chaque adhérent à l'AIACE ou nouveau venu dans la région, reçoit un message d'accueil où lui est indiqué le nom du coordinateur et/ou des bénévoles auxquels il peut s'adresser en cas de problème lié au PMO/RCAM ou à l'administration nationale. Il lui est également demandé, s'il est un(e) jeune retraité(e), s'il veut rejoindre l'équipe de bénévoles de son département.
Toutefois, malgré ces appels et les déjeuners des « nouveaux », il y a un vrai problème de renouvellement des bénévoles, d'autant que les anciens vieillissent et souhaiteraient être remplacés. C'est ainsi que deux bénévoles se sont désistés, l'un dans le Var, l'autre dans les Bouches du Rhône et les coordinateurs pour les départements 04/05 et 13 ont demandé à être déchargés de leurs fonctions.

- **Interventions**

Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes: 18 adhérents (3 bénévoles)
Les nombreuses démarches conviviales (4 visites, 10 emails, 12 téléphones, 17 lettres) dont P. von der Hardt avait l'habitude se trouvent maintenant réduites aux contacts liés aux problèmes rapportés, ce qui a déjà été le cas pour une grande part en 2019. Pour quatre adhérents et un non-adhérent, les informations ou l'assistance nécessaire ont été délivrées par téléphone (4) ou email (8) par la coordinatrice régionale.
Alpes maritimes : 140 adhérents (11 bénévoles)
Les interventions répertoriées ont été nombreuses : 84 par téléphone ou messagerie, 42 visites à domicile. Il faut y ajouter les interventions n'ayant pas fait l'objet d'un comptage.

Si un certain nombre d'appels téléphoniques et de mails concernent des demandes d'information sur des formulaires, des remboursements, le dépistage, la CSG, la taxe d'habitation, les assurances complémentaires, mais également de l'ordre du soutien psychologique, etc., une quinzaine consistaient en des appels auprès des services du RCAM.
Pour ce qui concerne les visites à domicile, il s'agit pour les 3 ou 4 bénévoles concernés de procéder en lieu et place de 6 adhérents aux formalités liées aux remboursements, prises en charge, demandes de reconnaissance de maladie grave, inscription au RCAM en ligne, etc. Quelques cas en effet ont nécessité et continuent à nécessiter une action constante du bénévole.
En matière de convivialité, le déjeuner du mardi à Nice attire toujours entre 6 et 15 personnes.

Bouches du Rhône : 54 adhérents (6 bénévoles)
Peu d'interventions si ce n'est les habituelles demandes par téléphone ou message concernant la fiscalité, la médecine préventive ou le remboursement des frais de transport.
En revanche, deux dossiers difficiles ont été gérés en 2019. Tous deux se sont hélas terminés par le décès des adhérents, mais durant toute l'année les bénévoles concernés ont donné de leur temps pour effectuer toutes les démarches liées aux prises en charge, remboursements, procuration, ainsi qu'aux interventions nécessaires avec le RCAM à Ispra. Au moins une visite à domicile par semaine pour l'un ainsi que divers transports vers les cabinets médicaux ; une vingtaine de visites pour l'autre, plus d'innombrables coups de téléphone ou messages, notamment avec Ispra. Ces tâches perdurent pour assister les conjoints survivants.
Un déjeuner mensuel est organisé dans le département, qui réunit entre 6 et 30 personnes.

Corse : 6 adhérents (2 bénévoles)
Rien à signaler en dehors d'une information concernant les aides à domicile et des messages réguliers de la coordinatrice auprès des adhérents de sa disposition à les assister si nécessaire.

Var : 55 adhérents (4 bénévoles)
Hormis les habituelles demandes d'information concernant p. ex. la médecine préventive, peu d'intérêt de la part des adhérents aux sollicitations des bénévoles et, heureusement, pas de cas difficile à traiter. Un nombre important d'adhérents semble ne pas résider à l'année dans le Var ; aussi, ils ne sont pas forcément joignables, ni intéressés, voire refusent nettement d'être contactés.
Deux adhérents ont fait l'objet de visites ; l'une a depuis quitté la région ; pour l'autre seul un suivi de nature conviviale est nécessaire. Un repas a pu être organisé auquel 7 personnes ont participé.

Vaucluse : 32 adhérents (3 bénévoles)
Pas de problèmes graves, mais une douzaine d'interventions téléphoniques ou via emails pour des questions de fiscalité, frais de transport, Sysper pensions, directives anticipées, dossier médical partagé, etc.
Le prochain déjeuner aura lieu au printemps 2020, compte tenu du fait que la rencontre régionale a eu lieu en septembre 2019 dans ce département.

Région : 1 déléguée et 1 coordinatrice régionale

Sur un certain nombre de dossiers nationaux ou trans-départementaux relatifs à divers sujets tels que garde-malade, séjour en maison de retraite, reconnaissance de maladie grave, problème juridique/financier, etc, l'implication de la déléguée régionale et de la coordinatrice régionale a été essentielle.

Outre le recrutement de nouveaux bénévoles dont question au point 1 et la coordination de l'ensemble, leurs tâches ont également consisté à mettre à jour le dossier du bénévole et le vade-mecum publiés sur le site d'AIACE France. Enfin, un aide-mémoire sur le sujet a également été élaboré et diffusé.

Compte tenu des bonnes relations avec le RCAM Ispra, et de l'assistance des bénévoles de la région en amont, leur tâche en qualité d'Ambassadeurs a été réduite à une seule intervention à ce niveau.

Toutes deux ont également organisé la rencontre annuelle régionale qui a eu lieu fin septembre/début octobre (la Provence au fil de l'eau).

Enfin, la déléguée régionale s'est impliquée dans l'organisation d'une réunion sur les élections européennes avec le Mouvement européen.

Conclusion

Compte tenu du faible nombre de bénévoles dans certains départements comme les Alpes maritimes et le Var, et jusqu'à ce que le ratio soit plus élevé, l'effort doit se focaliser sur les cas nécessitant un suivi ou une attention particulière, sans plus intervenir auprès des retraités qui ne sont pas en demande ou ne souhaitent pas être contactés.

Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire

Lors de l'Assemblée Générale de Paris du 29 mars 2019, mon ami Gilles Dubois m'a demandé si j'acceptais de devenir délégué régional. Après quelques jours de réflexion, je lui ai répondu favorablement. J'avais déjà eu l'occasion de rencontrer quelques collègues de la région notamment lors d'un repas organisé au Château de Nantes en décembre 2017. Cela ne me posait aucun problème dans la mesure où mes autres activités de bénévole comportaient également l'aide et l'assistance aux adhérents des associations dont j'étais membre. En accord avec notre Présidente, le changement a été effectué à l'été 2019.

Lors de la première réunion des délégués le 11 octobre 2019, comme il n'y avait pas de délégué en Normandie, j'ai accepté de prendre en charge quatre départements normands (à savoir le Calvados, l'Eure, l'Orne et la Seine-Maritime) tandis que la Manche était prise en compte par mes amis bretons. Sur cette immense région qui va d'Asserac (44) à Malesherbes (45) ou de La Faute sur Mer (85) au Tréport (76), nous sommes une soixantaine d'adhérents.

Si faire vivre une association locale n'est pas toujours aisé, la proximité arrange cependant bien les choses. C'est tout le contraire pour nous. Heureusement les adhérents sont majoritairement connectés, ce qui facilite

les contacts (électroniques) et les échanges d'information. Cependant quelques-uns de nos anciens n'ont pas souhaité ou pu franchir le pas. Je me suis rapidement rendu compte que ce qui pouvait apparaître comme une difficulté, en réalité avec un peu de bon sens et de bonne volonté, permet d'avoir un contact direct et riche avec la personne.
Au cours de l'été 2019, j'ai reçu un appel téléphonique d'un adhérent de la région. Appelons le René B.
René me faisait part d'un problème de remboursement qu'il avait avec sa mutuelle française. Il en était toujours aux échanges papier et se heurtait aux difficultés de compréhension que pouvait rencontrer un vieux monsieur de plus de quatre-vingt-dix ans avec les téléconseillers. Je ne l'avais jamais rencontré, mais en regardant mon téléphone à la fin de notre conversation, je me suis aperçu que nous avions parlé pendant plus de vingt minutes. Au passage j'ai obtenu de René qu'il me communique l'ensemble de ses coordonnées pour que je puisse tenter de résoudre son problème.
Premier contact avec la mutuelle : échec total. Deuxième contact : semi-échec : « non vous n'êtes pas René B..... » Cependant mon interlocutrice m'a écouté pour me dire qu'en principe elle ne pouvait rien faire.....
Dix jours plus tard René m'appelle pour me dire que son problème avait été résolu. Là encore la conversation a duré, sans doute plus longtemps que je ne l'imaginais. Nous avons parlé de tout et de rien, de sa vie, de sa ville, de son appartement, de sa solitude, de ses problèmes de santé, de ses chutes. Je l'ai senti heureux d'avoir pu s'exprimer. Nos échanges se sont poursuivis à de nombreuses reprises jusqu'à ce qu'il quitte la région fin 2019 pour se rapprocher de sa famille et que malheureusement il soit rattrapé par la maladie.... Emotion.....
Mon souhait pour les prochains semestres est d'essayer d'organiser des rencontres et des visites afin de créer et de tisser des liens entre adhérents de notre grande région.

* * * * * * * * * * * * *
* * * * * * * * * * * * *
* * * * *

AIACE-Internationale - ASSISES

Les Assises 2019 de l'AIACE-Internationale se sont déroulées à Lisbonne en mai. Un dossier important qui a concentré les débats a été celui de l'avenir de la Fonction publique européenne.

Les Assises 2020 qui devaient de déroulèrent Grèce à Loutraki ont malheureusement dû être annulées.

Remerciements et conclusions

2019-2020 a été la première année du mandat de l'actuel comité, avec un nombre conséquent de nouveaux membres.
Heureusement l'ancienne présidente est restée dans le Comité et dans le Bureau élargi. Ses conseils et ses expertises sont extrêmement précieux, tout comme le sont ceux de René Guth déjà vice-président dans pendant le mandat antérieur. Notre trésorier continue à veiller aussi efficacement au grain et nos délégués sont toujours aussi efficaces et dévoués...

Comme chaque année, nous saluons le travail du secrétariat, Guénolée Legros continue de répondre avec efficacité et bonne humeur au nombre croissant de demandes de toutes sortes.

Je remercie mes collègues du comité et les délégués régionaux et bénévoles, qui ont tous apporté un soutien et sans lesquels nous ne pourrions pas fonctionner.

Nous travaillons tous dans l'intérêt de nos adhérents que nous nous efforçons d'impliquer, d'informer et d'aider au mieux.

Dominique Deshayes
Présidente

AIACE France

BILAN EXERCICE 2019 (01/11/2018 - 31/10/2019)

ACTIF	€		PASSIF	€	
	31-10-2018	31-10-2019		31-10-2018	31-10-2019
Disponibilités			**Capitaux propres**		
Banque	19.214	**35.484**	Fonds associatif	35.000	**35.000**
Epargne	20.000	**5.000**	Report à nouveau	-16.060	**-14.332**
Régions	4.463	**9.091**	Résultat de l'exercice	1.728	**10.149**
Total I	43.677	**49.575**	*Total I*	20.668	**30.817**
Débiteurs divers			**Provisions pour risques et charges**		
Adhérents	0	**582**	Provision pour paiement du solde	20.232	**11.484**
			Charges sociales à payer	2.777	**1.164**
Total II	0	**582**	*Total II*	23.009	**12.648**
			Dettes		
			Créditeurs divers	0	**0**
			Adhérents	0	**6.692**
			Total III	0	**6.692**
TOTAL GENERAL (I + II)	43.677	**50.157**	***TOTAL GENERAL (I + II + III)***	43.677	**50.157**

AIACE France

Compte de gestion 2018 - 2019

Année financière 01.11.2018 au 31.10.2019

Dépenses/Charges			Recettes / Produits		
Rubriques	**Budget 2019**	**2.019**	**Rubriques**	**Budget 2019**	**2.019**
Rétrocession AIACE INT (18 €)	**20.000**	**21.600**	Cotisations et dons	**53.250**	**55.646**
Rétrocesssion			Recettes cotisations	51.750	54.744
			Autres recettes (Dons...etc.)	1.500	902
1ère tranche	20.000	10.116	Recettes financières	0	0
Provision solde rétrocession		11.484			
Frais de fonctionnement	**25.600**	**26.400**	**Recettes de fonctionnement**	**0**	**0**
Déplacts, Missions + Hébergement (*)	14.000	19.412	Produits de gestion	0	0
Repas	3.000	0	Produits exceptionnels	0	0
Maintenance Matériel/location	2.500	4.608	Produits sur exercices antérieurs	0	0
Fournitures administratives	1.000	284			
Électricité, services et locations	1.000	184			
Affranchissement et communications	1.000	0			
Frais financiers et bancaires	2.000	1.091			
Assurances	800	671			
Matériel informatique	300	0			
Cotisation Mvt Européen	0	150			
Régions					
Total Régions	0	324	**Total Régions**	0	4.953
Déficit des régions	0	324	Excédent des régions	0	4.953
Assemblée Générale					
Frais d'AG	**5.000**	**7.605**	**Recettes AG**	**5.000**	**6.711**
Frais AG repas + activités	3.500	6.711	Contribution membres et repas	3.500	6.711
Autres dépenses liées à l'AG	1.500	129	Contribution membres	1.500	
Autres activités AG		765			
Actions sociales éligibles à subvention AIACE INT					
Actions sociales	**21.500**	**19.232**	**Subvention**	**18.000**	**18.000**
Help desk (**)	14.000	15.975	Subvention AIACE INT	18.000	18.000
Postes et Télécommunications	2.000	892			
Site web	1.000	626			
Téléphone et internet	0	984			
Documentation Adhérents + cartes	2.000	504			
Autres charges activités sociales	2.000	151			
Divers (fleurs salles, sonos, dons)	500	100			
Total Dépenses	**72.100**	**75.161**	**Total Recettes**	76.250	**85.310**
Résultat de l'exercice					
Excédent	**4.150**	**10.149**	**Déficit**		
Total	**76.250**	**85.310**	**Total**	76.250	**85.310**

(*) Frais de repas inclus

(**) Help Desk = Secrétariat y compris URSSAF

AIACE France

BUDGET 2019 - 2020

Année financière 01.11.2019 au 31.10.2020

Dépenses/Charges			Recettes / Produits		
Rubriques	**Budget 2020**	**2.019**	**Rubriques**	**Budget 2020**	**2.019**
Rétrocession AIACE INT (18 €)	**22.050**	**21.600**	**Cotisations et dons**	**57.500**	**55.647**
Rétrocesssion	0	0	Recettes cotisations	56.500	54.744
	0	0	Autres recettes (Dons...etc.) ????	1.000	903
1ère tranche	22.050	10.116	Recettes financières	0	0
Provision solde rétrocession	0	11.484			
Frais de fonctionnement	**28.150**	**26.400**	**Recettes de fonctionnement**	**0**	**0**
Déplacts, Missions, Héberg. + repas	20.000	19.412	Produits de gestion	0	0
Maintenance Matériel/location	3.500	4.609	Produits exceptionnels	0	0
Fournitures administratives	1.000	284	Produits sur exercices antérieurs	0	0
Électricité, services et locations	1.000	184			
Affranchissement et communications	500	0			
Frais financiers et bancaires	1.200	1.090			
Assurances	800	671			
Cotisation Mvt Européen	150	150			
Matériel bureautique					
Total matériel bureautique	**3.000**	**0**			
Ordinateur	1.500	0			
Photocopieuse - scanner	1.500				
Régions					
Total Régions	**0**	**324**	**Total Régions**	**1.500**	**4.952**
Déficit des régions	0	324	Excédent des régions	1.500	4.952
Assemblée Générale					
Frais d'AG	**7.750**	**7.605**	**Recettes AG**	**5.500**	**6.711**
Frais AG repas + activités	4.500	6.711	Contribution membres et repas	4.500	6.711
Autres dépenses liées à l'AG	2.500	129	Contribution membres	1.000	0
Autres activités AG	750	765			
Séminaires					
Frais séminaire	**14.000**	**0**	**Recettes séminaire**	**14.000**	**0**
Séminaire formation	14.000	0	Contribution AIACE International	10.000	0
			Contribution AIACE participants	4.000	0
Actions sociales éligibles à subvention AIACE INT					
Actions sociales	**21.800**	**19.232**	**Subvention**	**20.000**	**18.000**
Help desk (*)	16.500	15.975	Subvention AIACE INT	20.000	18.000
Postes et Télécommunications	1.000	892			
Site web	1.000	626			
Téléphone et internet	1.500	984			
Documentation Adhérents + cartes	1.000	504			
autres charges activités sociales	550	151			
Divers (fleurs salles, sonos, dons)	250	100			
Total Dépenses	**96.750**	**75.161**	**Total Recettes**	**98.500**	**85.310**
Résultat de l'exercice					
Excédent	**1.750**	**10.149**	**Déficit**	**0**	
Total	**98.500**	**85.310**	**Total**	**98.500**	**85.310**

(*) Help Desk = Secrétariat y compris URSSAF

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'AIACE – France

RELATIF A L'EXERCICE 2018-2019

(Article 10 des Statuts et article 8 du Règlement financier)

Conformément au mandat dont nous avons été chargés en qualité de Commissaires aux comptes, nous avons examiné les comptes de l'AIACE-France pour l'exercice financier courant du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019. Les comptes faisant l'objet du présent rapport sont les états financiers annuels, à savoir le compte de gestion 2018-2019 dont le résultat est un excédent de 10 149 € et le bilan arrêté au 31 octobre 2019 dont le total ressort à 50 157 €.

Nous avons procédé aux vérifications d'usage sur les éléments de l'actif et du passif, ainsi que sur les justificatifs des recettes et des dépenses pour toute la période de l'exercice financier. Les corrections et ajustements que nous avons estimés nécessaires ont été pris en compte.

Nous sommes d'avis que le compte de gestion reflète sincèrement l'état des recettes et dépenses de l'exercice et que le bilan donne une image fidèle de la situation patrimoniale au 31 octobre 2019, avec cependant une réserve sur le montant des disponibilités porté à l'actif du bilan sous le poste « Régions ». En effet, si les avoirs détenus par les délégations régionales ont fait l'objet d'une régularisation, celle-ci n'a pas encore permis d'établir complètement la propriété des sommes en question. Cette incertitude a une incidence significative sur le résultat puisque l'excédent imputé aux régions représente 45,6 % de l'excédent total de l'exercice. Il conviendra donc de faire preuve de la plus grande prudence lors de l'affectation du résultat. En tout état de cause, nous recommandons de poursuivre l'effort entrepris depuis deux années maintenant pour résorber au plus vite le déficit reporté.

Nous recommandons à l'Assemblée générale de donner quitus au Trésorier pour l'exercice financier 2018-2019.

Nous attirons à nouveau l'attention sur le fait que les règles d'autorisation des recettes et dépenses posées par le Règlement financier adopté en 2017 n'ont pas toujours été respectées (contrôle et double signature). Nous suggérons au Comité de

revoir ces règles afin de les rendre applicables en toutes circonstances, sans renoncer au nécessaire contrôle interne et sans que les responsabilités des gestionnaires ne soient indûment transférées au trésorier.

Par ailleurs, nous encourageons le bureau à poursuivre l'harmonisation des nomenclatures du budget et du logiciel de comptabilité afin de permettre un suivi régulier de l'exécution budgétaire et de simplifier l'établissement des comptes annuels.

Paris, le 07 mars 2020

(s.) Pierre HOUBART (s.) Jean-Jack BEUROTTE

Commissaires aux comptes de l'AIACE-France